

■ GALLUIS

Projet Leclerc : «Je persiste et je signe»

ASSOCIATIONS, ÉLUS, chambre d'agriculture... de nombreuses voix se font entendre contre l'implantation d'un centre Leclerc le long de la RN12, sur la commune de Galluis. La maire de ce village, Annie Gonthier, entend bien les objections et les critiques mais elle ne les comprend pas.

«C'est un projet privé»

«Tout d'abord, je tiens à préciser qu'il s'agit d'un projet privé et non de la mairie. Je ne suis pas allée chercher le centre Leclerc. Ce sont les responsables de sa filiale logistique qui sont venus nous voir courant 2015 avec un projet qui tient la route.»

L'implantation de ce centre commercial se situerait sur une parcelle à proximité de la gare Montfort/Méré, sur une friche industrielle invendue depuis une dizaine d'années. «C'est une bonne chose qu'un acheteur se soit présenté car cela retire une friche du paysage. Et ce n'était pas un lieu facilement vendable, cette zone aurait pu rester encore comme cela pen-

dant des années. Quand je vois ce qu'il y a autour, une casse autos, une décharge, une société de BTP qui s'est installée sur une zone naturelle... De quoi faire bondir les associations mais là, personne n'a rien dit !» s'agace la première édile.

Le dossier du permis de construire du centre Leclerc devrait être déposé dans les prochains jours en mairie.

«Et je ne vois pas pourquoi je m'y opposerais. Le projet est conforme à notre PLU. Si je refusais, Leclerc pourrait nous attaquer en justice.»

Selon Annie Gonthier, ce centre d'une surface commerciale de 3000 m², qui disposera d'un drive, d'une station-essence et d'une galerie marchande comprenant cinq boutiques, est même une bonne chose pour le territoire, et ce à plusieurs égards.

La menace pour les commerces de proximité ? Elle balaye l'argument d'une main. «La clientèle qui déjà fait le choix du commerce de proximité ne se



Annie Gonthier, maire de Galluis.

ruera pas dans un supermarché. Et personne n'oblige quelqu'un à aller faire ses courses chez Leclerc. De plus, nous travaillons en concertation avec les responsables de Leclerc et les boutiques de la galerie marchande proposeront une offre complémentaire à celle proposée par les commerces de proximité. Il n'y aura pas de concurrence. Les commerces qui seraient impactés en priorité par cette implantation seraient les centres commerciaux de Maurepas et Plaisir», analyse Annie Gonthier.

Concernant la "coignérisation" redoutée par les opposants au projet, là encore la maire s'inscrit en faux. «L'implantation du Leclerc jouxte une parcelle en zone agricole, ce qui empêchera toute extension ou développement sur ce secteur.»

Que des avantages

Annie Gonthier réfute également les suspicions de dégradation du cadre de vie, notamment avec l'augmentation de la fréquentation de cette zone. «Les services du Département ont déjà été consultés pour définir des accès et les règles de circulation aux abords du site. Le flux routier a été étudié et le grand parking du centre commercial permettra peut-être aussi d'améliorer la situation aux abords de la gare Montfort/Méré car actuellement, ce n'est pas brillant. De plus, des arrêts de bus sont prévus, notamment pour la ligne 67.»

Bref, pour les Galluisiens, Annie Gonthier n'y voit que des avantages : «Le centre sera à la fois



Pour la maire, le projet de Leclerc permettrait la disparition de cette friche industrielle abandonnée depuis près de dix ans.

proche, pratique car sur la route qui va à la gare mais sans nuisances car situé à l'extérieur du village.» L'implantation de cette grande surface serait une manne financière pour le territoire «La communauté de communes récupérerait les taxes car c'est elle qui a la compétence économique mais nous pourrions éventuellement bénéficier de mécénat pour préserver le patrimoine, notamment notre église, ou de lots pour la kermesse de l'école.» Et de finir par un argument de taille : «La création d'une centaine d'emplois locaux qu'un tel centre pourrait engendrer.»

Il faudra convaincre

Après le dépôt du dossier en mairie, il sera soumis au service instructeur puis à l'autorisation de la CDAC (Commission départementale d'aménagement commercial) qui pourrait rendre sa décision d'ici la fin d'année. La

mairie y disposera d'une voix. Tout comme le président de l'intercommunalité Coeur d'Yvelines, Hervé Planchenault, également maire de Monfort l'Amaury qui devrait voter contre, à la surprise d'Annie Gonthier. «Il a participé à plusieurs réunions de travail avec les gens de chez Leclerc et à aucun moment, il n'a émis un avis défavorable...»

Annie Gonthier sait qu'elle aura encore un gros travail de pédagogie et d'explication à fournir pour convaincre sa population des avantages que cette implantation pourrait engendrer. «Mais je persiste et je signe. Beaucoup de personnes la voient déjà d'un bon œil. Ce sont les opposants qui font entendre leur voix. Ça a été la même chose lors du projet de McDo de La Queue. Aujourd'hui, que remarque-t-on dans cette commune ? Que tout se passe bien et que les prédictions de mauvais augure n'ont pas eu lieu.»

Marie Vermeersch

Déjà 4000 signatures contre Leclerc

L'ANNONCE de ce projet d'implantation d'un Leclerc à Galluis a provoqué une levée de boucliers dans le Monfortois. Après les élus, Hervé Planchenault, président de l'interco Coeur d'Yvelines, le maire de Thoiry, François Moutot et le député-maire de Houdan, Jean-Marie Tétart qui se disent opposés au projet, des collectifs se constituent pour dire "non" également.

«Pourquoi ne pas faire venir des PME ?»

L'association JADE (Jonction des associations de défense de l'environnement), l'association des commerçants de Montfort et des collectifs d'habitants de Galluis et Montfort ont lancé une pétition en ligne. «Nous tractons également sur les marchés et nous avons aussi une pétition papier. Au total, nous recueillons déjà près de 4000 signatures», soulignent Olivier Legrand, président de l'association JADE et Aurélie, du collectif d'habitants de Galluis. Et la jeune



Cinq associations se sont unies pour lancer une pétition contre l'implantation d'un Leclerc. Elles distribuent aussi des tracts sur les marchés.

femme de préciser: «Nous ne voulons pas nous engager dans un rapport de force avec la mairie. Nous souhaitons juste l'organisation d'un débat équilibré autour d'un projet qui est à redéfinir. Une réunion est d'ailleurs fixée prochainement avec la maire.» Pour les membres de ces associations, les arguments "contre" ne manquent pas. «Avec onze grandes surfaces dans un rayon de 10 km autour de Galluis, nous n'avons pas

besoin d'un Leclerc qui serait une nuisance visuelle et environnementale avec la station-service. J'ajouterai que la voirie n'est absolument pas adaptée pour recevoir cette grande surface. Si nous avons fait le choix de nous installer ici, c'est pour être tranquilles. Ce dont nous avons besoin, en revanche, ce sont des emplois de proximité. Pourquoi ne pas faire venir des PME ? Une zone économique, d'accord, en revanche

nous sommes contre une nouvelle zone de consommation», insiste Aurélie. Ce que craignent les opposants également : l'effet "boule de neige". «Leclerc serait une locomotive. On sait d'ores et déjà que d'autres magasins de ce type recherchent un emplacement sur la RN12. On nous dit qu'à l'heure actuelle le PLU empêcherait la "coignérisation" de cette zone. Rien n'est moins sûr, nous n'avons aucune garantie et les PLU se révisent. Ce n'est pas un risque à court terme mais à moyen et long termes car tout est possible», souligne Olivier Legrand, qui déplore également le manque de transparence de la mairie «qui s'est mise à communiquer sur le sujet uniquement sous la pression citoyenne alors que le projet était dans les tuyaux depuis des mois!»

Les commerçants inquiets

Du côté de l'association des commerçants de Montfort, on estime une baisse du chiffre d'affaires de 30% en cas d'implantation de cette grande surface. «Les commerces de proximité sont fragiles, certains mettraient

Le monde agricole s'y oppose

L'IMPLANTATION du Leclerc se ferait à proximité du silo de la coopérative Axereal. La chambre d'agriculture d'Ile-de-France souligne l'importance des équipements para-agricoles d'amont et d'aval pour les filières grandes cultures franciliennes et la rarefaction de leurs équipements. «Le silo de Galluis est essentiel puisque sa situation à proximité d'une voie ferrée permet une intermodalité avec le chargement des trains de céréales.» La chambre d'agriculture rappelle que la profession agricole a déjà été confrontée à des dossiers similaires dans des communes où des constructions se sont implantées à proximité de silos de stockage. «Le fonctionnement du site s'en est trouvé affecté du fait du bruit, de la poussière, du trafic des engins agricoles... Le cas de Louvres où la coopérative Agora a dû fermer son site après l'implantation d'une moyenne surface en est un exemple flagrant. Nous constatons que les sites de livraison de céréales se raréfient dangereusement dans notre région et l'appauvrissement de la filière contribue à la fragilisation de la filière céréales francilienne, c'est pourquoi la chambre d'agriculture, comme les agriculteurs du secteur, craignent que ce projet ne remette en cause la pérennité de ce site et nous y sommes donc opposés.»

la clé sous la porte. Il est nécessaire de préserver une ruralité équilibrée. En face, on annonce la création d'une centaine d'emplois, mais quels emplois ? Des employés des Leclerc yvelinois ont déjà été approchés pour venir travailler à Galluis...»

Et les responsables des associations de conclure: «Qu'on ne se trompe pas de cible. Notre objectif n'est pas de mener un combat de bobos ! Nous sommes là pour accompagner un mouvement citoyen en marche.»

M.V.